

30 et 31 janvier	<b>Balades à raquettes en vallée d'Ossau</b> Hébergement à Fabrèges				
13 et 14 mars	<b>Balades à raquettes en Val d'Azun</b> Hébergement en hôtel dans la vallée				
3 au 5 avril (Pâques)	<b>Balades avec ou sans raquettes dans le Val d'Aran</b> Hébergement en hôtel à Vielha				
22 au 24 mai (Pentecôte)	<b>Randonnées dans le Massif Central</b> Puy de Sancy – Banne d'Ordanche - hébergement en hôtel au Mont-Dore				
5 et 6 juin	<b>Pic de Peña Forca (2 391 m)</b> 1 100 D+ soit 4h hors arrêts - hébergement en camping				
26 et 27 juin	<b>Pic de Culfreda-Batoua (3 034 m)</b> 1 500 m D+ soit 7h30 hors arrêts – hébergement en camping				
	<b>Randonnée aux lacs de Barroude</b> 1 000 m D+ soit 6h30 hors arrêts – hébergement en camping				
26 au 1 août	<b>Randonnée itinérante au départ d'Acumuer</b> 5 étapes (4 bivouacs) – 2 250 m D+				
4 et 5 septembre	<b>Pic de Vallibierna (3 067 m)</b> 1 200 m D+ (sur 2 jours) – hébergement au refuge du Cap de Llauset				
17 au 19 septembre	<b>Canyoning et randonnées en Sierra de Guara</b> Hébergement en camping				
2 et 3 octobre	<b>Clôture de la saison au Pays Basque</b>				

Toutes les informations concernant nos sorties pourront vous être communiquées par :

Franck NOUTS	05.40.54.43.38	f.nouts@bordeaux-metropole.fr
Stéphanie JUDE	05.35.31.97.10	s.jude@bordeaux-metropole.fr
Richard GESSNER	05.56.99.85.20	r.gessner@bordeaux-metropole.fr

La difficulté de nos randonnées est évaluée à l'aide de pictogrammes dont le nombre augmente avec l'engagement physique et/ou technique nécessaire pour les réaliser.

 sortie à faible dénivelée dont la durée la rend accessible au plus grand nombre

 sortie de quelques heures (de marche) et à faible dénivelée, pour laquelle une condition physique normale suffit.

 randonnée à caractère montagnard marqué. A réserver aux randonneurs entraînés, capables de franchir au moins 1000 m de dénivelée sur une journée.

 randonnée dont la durée est supérieure à 8 h et/ou dont la dénivelée est supérieure à 1 500 m



Parcours technique où l'usage du matériel de sécurité individuel et/ou collectif est requis (baudrier, mousquetons, cordes...)



Parcours où l'usage du matériel de progression sur glace ou neige dure est requis (crampons et piolet)



Sortie nécessitant le portage du matériel de bivouac (tente, couchage, nourriture, rechange...)



# MONTAGNE 2021